

## Braccio, Nadia

---

**De:** Céline Bélisle [celyne.belisle@hotmail.fr]  
**Envoyé:** 18 avril 2014 22:12  
**À:** Greffe  
**Objet:** OBJET : À verser aux observations dans le dossier R -3854-2013, Phase 2. (frais d'option de retrait)

Nous sommes 336 000 habitants dans les Basses-Laurentides; nous représentons au moins 100 000 compteurs. Selon le sondage Léger Marketing mandaté par la CQLPE, 59 % des citoyens opinent que l'option de retrait devrait être gratuite.

Je suis également contre le fait que nous devrions payer pour faire retirer un compteur intelligent si celui-ci nous rend malade, ou si les gens désirent le faire retirer par principe de précaution.

Je suis également d'avis que les gens qui choisissent de se faire installer un compteur non communicant, n'ont pas à payer des frais de plus que les gens qui ont un compteur intelligent, étant donné que ce n'est pas nous qui avons demandé un tel changement, et que présentement, nous ne payons pas de tel frais pour notre compteur électro-mécanique.

Je considère également que toutes les personnes qui désirent garder leur compteur électro-mécanique; doivent pouvoir le faire, sans aucun frais de surplus.

La décision de changer les compteurs électro-mécanique a été prise par Hydro-Québec et nous, les citoyens, n'avons rien à en retirer. Ce que cela nous apporte, ce sont plutôt des risques inutiles pour notre santé ainsi que des frais de plus qu'Hydro Québec nous chargera.

Actuellement, mon compteur électro-mécanique ne me coûte rien pour la lecture, fait très bien son travail, et ne m'expose pas, moi et ma famille à des rayonnements inutiles qui sont néfastes pour ma santé et celles de ma famille. (Plusieurs études peuvent confirmer ces dires)...

Mon mari a eu un cancer (lymphome) à 45 ans, et il doit se protéger de tous ces rayons le plus possible.

Nous devons déjà subir les rayonnements des compteurs de nos voisins, alors je ne vois pas pourquoi nous devrions, en plus, payer pour la lecture de notre compteur électro-mécanique ou non communicant, si nous devons finir par en avoir un; faute de pouvoir conserver l'électro-mécanique que nous avons présentement.

La pose des compteurs intelligents est gratuite, et celles des compteurs non communicant comporte des frais (c'est un non sens).....

Ce n'est pas un choix qu'on nous propose, c'est un piège.... Autrement dit, faite ce qu'on attend de vous ou vous allez devoir payer si vous ne vous conformez pas....

Hydro Québec soit respecter ses clients et leur désir de protéger leur santé si c'est ce qu'ils désirent.

Les gens qui n'ont pas de compteur intelligent pourraient très bien envoyer leur relevé 1 à 2 fois par année par courriel ou téléphone à Hydro Québec, comme c'est le cas présentement pour certaines personnes.

Nous sommes maître chez nous et notre maison nous appartient. Nous avons le bonheur de vivre dans un pays libre et selon le Charte des Droits et Liberté, nous avons le droit de choisir ce que nous désirons chez nous et ne désirons pas.

Merci!

Céline Bélisle  
Mario Therrien et  
Antoine Therrien  
Mirabel